

DECISION N° 10-2024

Portant validation de devis de la société Haas Le Végétal pour acquisition de végétaux pour le fleurissement de divers points de la ville

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis 600351 de la société Haas Le Végétal pour acquisition de végétaux pour le fleurissement de divers points de la ville.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis n°600351 de la société Haas Le Végétal d'un montant total de 3369.74 euros HT.

signé électroniquement le 12/01/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

